

fait que de menus grains ou des plantes sarrées, là ou l'année précédente on avait récolté du froment. C'est la théorie des assolements.

Plus tard, on ira voir la fauchaison, les sarclages, la moisson, la mise en gerbes; on s'amusera à voir fonctionner les faucheuses, les moissonneuses, les machines à battre. J'ose dire que dans une vingtaine de leçons ainsi données sur place, les élèves en apprendront bien plus qu'en lisant toutes les brochures, où des gens trop savants pour eux ne parlent que d'azote et d'oxygène, d'ammoniaque et d'autres substances dont ils décomposent les éléments et donnent la formule avec le secours de l'algèbre! Belle science, en vérité! mais science perdue pour le commun des mortels! et qu'il faut réserver pour un enseignement plus élevé que celui dont je conseille ici l'emploi tout élémentaire.

"C'est ainsi que sur toute la surface du pays, la jeunesse apprendrait à connaître et à estimer les travaux des champs, à s'y plaire et à s'instruire en s'amusant; car, à cet âge, on s'instruit bien mieux par les yeux que par les oreilles; on aime mieux voir qu'écouter.

Des enfants ainsi préparés seraient mieux disposés à profiter de cet enseignement secondaire qu'on promet à ceux qui voudront en faire leur état.

Les instituteurs, tels qu'on les forme aujourd'hui dans nos écoles normales seraient très-propres à diriger ce mode pratique d'enseignement. Ceux d'entre eux qui s'y appliqueraient avec le plus d'intelligence et de succès mériteraient d'être récompensés, et ils le seraient certainement.

LES ASSURES CONTRE LA GERMINATION

"Moyen constamment et généralement employé, depuis 1816, dans le département de la Seine Inférieure, pour préserver le blé de la germination résultant de plües survenues entre le moment où on le coupe et celui où on peut le mettre en gerbes.

A mesure que le blé est coupé, pendre en plusieurs brassées, une quantité de tiges équivalentes à cinq ou six gerbes du poids de quinze kilogrammes ou environ, les mettre debout, en former un faisceau qu'avec quelques brins de paille on liera au dessous de l'épi; ouvrir ensuite ce faisceau par le bas, tant pour faciliter, à l'intérieur, la circulation de l'air que pour affermir le faisceau; enfin de couvrir d'un chapeau formé d'une forte brassée de tiges appliquées, l'épi en bas autour de la tête du faisceau, et assujetties à l'aide d'un fort lien de paille. Au moyen de ces précautions, qui sont en rap-

port avec ce qui se pratique pour le chanvre, la pluie glisse le long des tiges, sans pénétrer dans le faisceau, et alors même qu'elle se prolongerait pendant deux ou trois semaines, l'intérieur du faisceau restant intact, on pourra profiter du premier jour de beau temps pour mettre en gerbes, sans autres dommages qu'une légère altération peut être de la paille, à la circonférence du faisceau.

Ce procédé, qu'il serait si important de voir se propager, a, depuis plus de trente ans, remplacé l'usage des javelles, dans le département de la Seine Inférieure. Il ne nécessite pas plus de main-d'œuvre, dans le cas même où un temps favorable permettrait de s'en dispenser, et il en peut coûter beaucoup moins, si un temps contraire met tait les cultivateurs dans l'obligation de tourner et retourner les javelles; il a d'ailleurs l'avantage de rendre la dépense de main-d'œuvre certainement utile, tandis que les javelles, quoique tournées et retournées, n'offrent plus, après quelques jours d'un temps humide, que du grain et de la paille avariés. Il a été reconnu: 1o. que le blé mis en *veillotes* ou *moyettes* (tel est le nom donné, suivant les localités, au faisceau que nous avons essayé de décrire), profite encore après avoir été coupé, et dans une proportion plus remarquable que le blé en *javelles*, 2o. que sa couleur plus jaune lui fait donner la préférence dans les marchés, et lui assure un prix plus élevé; 3o. que le procédé dont il s'agit donne une plus grande valeur aux récoltes sur pied, par ce la seul qu'il garantit à l'acheteur la conservation de ce qui a été vendu; 4o. qu'il est moins préjudiciable que l'usage des javelles au développement des jeunes trèfles; 5o. et que, grâce à ce procédé, le grain s'échappe moins facilement de l'épi qui est, en outre, moins exposé aux atteintes de la grêle, ainsi qu'à l'avidité des oiseaux et des insectes.

Les cultivateurs qui ont adopté ce procédé l'ont étendu à la récolte des seigles et des avoines, et ils le pratiquent même alors que l'état de l'atmosphère leur inspire le plus de sécurité. Enfin, il a été recommandé en 1817 par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, ainsi que par M. le ministre de la justice et des cultes dans une circulaire adressée aux évêques et aux préfets, avec invitation de lui donner la plus grande publicité possible.

—On sait que les chapeaux dits de Panama, sont faits avec les lanières d'une plante qui croît abondamment parmi les broissailles, dans le Pérou et la Colombie, et dont les feuilles en éventail sont partagées en segments fendus eux-mêmes en lobes. Le *Gardiner's Chronicle* donne des détails sur l'importance qu'a prise cette fabrication. Pour la Colombie, cette fabrication et le commerce qu'elle alimente ont toujours eu de l'importance; mais depuis peu d'années

ils se sont accrus dans une proportion remarquable. Toutefois les prix ont diminué en même temps, mais il y a eu compensation par l'accroissement de l'exportation. Il est pari du port de Santa Martha en 1869, une quantité de chapeaux de Panama, représentant une somme de 44,570 liv. st., ou 844,475 francs.

Le pays où l'on en expédie la plus grande quantité est Cuba. La France en a reçu, la même année, 2,249 et les Etats Unis d'Amérique 4,845 La confection de ses chapeaux occupe beaucoup de monde dans les Etats de Santander, Tolima et Antiquia.

On évalue à 160,000 douzaines le nombre de ceux qui ont été fabriqués dans ces Etats en 1868. Ils varient, au reste, beaucoup de valeur, car ceux de Tolima valent de 100 à 125 fr. et même jusqu'à 250 fr. la pièce, tandis que ceux d'Antiquia se vendent seulement de 75 à 90 fr la douzaine et que ceux de Santander, connus sous le nom de chapeaux de fer ne valent pas plus de 20 à 30 fr. la douzaine.

RECETTES.—Un médecin d'Utica a publié la recette suivante dans le "Daily Chronicle" de Philadelphie:

"L'expérience m'a appris que si, dans les grandes chaleurs surtout, un cheval se trouve dans un état de grande transpiration et couvert d'écume, après une exercice immodéré, on lui donne seulement une poignée de sel commun, avant de mettre devant lui du foin, de l'avoine ou autre grain, on évite le danger de le trouver mort subitement. Pareillement, qu'une personne dont l'estomac est extrêmement échauffé par l'effet de la fatigue ou de la grande chaleur, prenne une demi cuillerée à thé de sel de table, et une minute après elle pourra boire sans danger de l'eau froide, en ayant soin seulement de ne pas les prendre à trop grandes gorgées."

MOYEN DE PRÉSERVER LE FER DE LA ROUILLE.—Prenez de la cire vierge fondue, et frottez-en l'art cle que vous voulez préserver de la rouille. Lorsque l'enduit sera sec, faites chauffer le fer avec un morceau de drap sec, jusqu'à ce que le premier poli soit rétabli. Par ce moyen, tous les pores du métal sont remplis sans qu'il perde rien de son apparence, et la rouille ne l'attaquera point, à moins qu'on ne le laisse imprudemment exposé à une humidité constante.